



## RETOUR SUR LE MARCHE DE NOEL

A l'invitation de l'Association des Parents d'Elèves, celle de la Coopérative Scolaire et des enseignantes, un grand nombre d'habitants et d'enfants se sont retrouvés dans la cour de ré-



création de notre école pour baguenauder entre les divers stands, y déguster crêpes, friandises et vin chaud dans une ambiance très conviviale.

L'organisation a été en tous points parfaite et même si l'univers festif était clos par suite des impératifs du respect des règles de sécurité imposées par l'application du plan Vigipirate, cela n'a pas empêché l'intrusion du Père Noël au grand bonheur des enfants et des photographes.

Un grand merci pour toutes celles et tous ceux qui ont contribué à faire de cet instant un moment magique de retrouvailles.

## FAITS DIVERS

Des habitants ont été victimes en pleine journée d'un cambriolage. Mais pour une fois, l'installation personnelle de nos administrés (caméra intérieure), l'exploitation immédiate des images vidéo capturées par deux de nos caméras et la réactivité des forces de police sous la responsabilité de Madame le Commissaire Stéphanie Truchassou, ont permis le signale-

## CEREMONIE DU SOUVENIR

Nous tenons à remercier de leur présence, Madame Billon, directrice de notre école, le conseil municipal des enfants, leurs parents et les habitants qui nous ont une nouvelle fois accompagnés durant cette cérémonie en souvenir de ceux qui sont tombés au champ d'honneur durant la première guerre mondiale.

Après la remise des écharpes tricolores à nos petits collègues, un cortège s'est rendu au monument aux morts de notre commune où les enfants ont retracé les divers moments de cette guerre avant que Jean-Claude Geniès, maire de la commune,



ne prononce son discours.

A l'issue de ces instants de recueillement, tout le monde s'est retrouvé à la salle d'honneur afin de partager le traditionnel verre de l'amitié et échanger quelques propos dans une ambiance très sympathique.

ment de la voiture et des individus qui ont été arrêtés et placés en garde à vue le soir même au commissariat de Villiers le Bel.

Ainsi, il est rappelé qu'il convient de signaler toute atteinte aux biens et encore plus aux personnes à la mairie afin de pouvoir lutter efficacement contre les faits délictueux.



En 2017 auront lieu les élections présidentielles et législatives. Pour pouvoir voter aux prochaines élections, vous devez vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre

2016. Passé ce délai, les personnes non inscrites sur les listes électorales ne pourront pas voter à Gressy aux prochaines élections.

Vous pouvez vous inscrire à la mairie aux heures d'ouverture de celle-ci mais vous pouvez le faire aussi par Internet sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### ET UN SUCCES DE PLUS !!!

Vendredi 16 décembre, jour du début des vacances scolaires, tout le petit monde de notre école s'est retrouvé à la salle des fêtes pour la traditionnelle et émouvante



soirée de spectacle concoctée par nos enseignantes, nos parents d'élèves, nos personnels de restauration et d'animation.

Et une fois de plus ce fut un succès.

Comme nous l'avons très souvent raconté, Gressy est sur ce domaine là aussi, un village exemplaire. Que ce fut sous la férule de Madame Dubroca, de Madame Bontoux ou de Madame Billon, toutes ces directrices qui se sont succédées sur plus de 30 ans ont toujours su fédérer autour d'elles, les équipes enseignantes et de service et impliquer les bénévoles des associations de parents et de coopérative scolaire. Grâce à tout ce petit monde, de la couturière à la cuisinière, de l'habilleuse à la meneuse de revue, du technicien aux présentatrices, des instants féériques nous sont offerts par et pour nos



enfants.

Les collections de photos de ces moments sont enregistrées pour conserver la mémoire 2016 de notre école et ouvrir ainsi la porte de 2017 qui sera, nous en sommes sûrs, une année de succès pour tous nos petits élèves. Merci donc à toutes et tous pour cette nouvelle réussite.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2016

- Adoption des statuts de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
- Avis favorable à une créance éteinte relative à des frais de restauration scolaire
- Renouvellement de fourrière animale avec la société S.A.C.P.A.
- Participation financière de la commune pour les sorties au cinéma des enfants inscrits au Centre de Loisirs
- Délibération modificative d'ordre budgétaire

### CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2016

- Subvention de 100 Euros à l'association AVACS (Vaincre le Cancer Solidairement)
- Subvention de 100 Euros à l'Association AIP (Insertion Professionnelle)
- Indemnité de 475,41 Euros au titre de conseil au Trésorier de Claye-Souilly
- Vente de véhicules communaux
- Nomination de représentants à la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
- Renouvellement du contrat de location d'un hangar agricole
- Prise en compte des éco-conditions du Conseil Départemental de Seine-et-Marne
- Approbation de la charte du développement durable dans le cadre de la politique de l'eau
- Correction de la révision dérogatoire des attributions de compensation dans le cadre de la fusion des communautés

Le premier conseil municipal de 2017 est programmé pour le 24 janvier à 19 heures et se tiendra comme à l'accoutumée dans la salle d'honneur de la mairie.

Ce bel ouvrage qui a été décidé, construit et continue à être ad-



ministré par la Communauté de Communes Plaines et Mont de France ouvre ses portes le 2 janvier prochain. Son personnel est présent depuis le 9 décembre et commence à prendre ses habitudes. Bienvenue à tout le monde et tous nos vœux de complète réussite au service des bambins du territoire et de leurs parents.